

# La charte éthique

## **Préambule :**

Le Think tank IPODE est une association laïque et à but non lucratif. Son développement repose sur la qualité et L'implication des hommes et des femmes qui le composent. Ils sont sa principale richesse. IPODE accorde une attention particulière au respect des droits de l'homme et à la bonne application des principes essentiels tels que :

- La probité intellectuelle ;
- La non-discrimination aux motifs des origines, des mœurs, du sexe, des handicaps, des opinions politiques ou religieuses,
- le respect de l'individu et de sa vie privée.

Au-delà de cette nécessité d'éthique professionnelle, cette charte pose les prémices d'une éthique de notre Engagement dans la réalisation et le développement des missions de l'association.

## **1 Indépendance du Think tank IPODE**

Conformément aux statuts de l'association, le Think tank IPODE exerce ses activités au service des citoyens, en toute indépendance et avec une pleine ouverture. Elle ne reçoit d'instruction, recommandation ou orientation de quiconque. Elle est un lieu de rencontre mettant en relation des publics différents : société civile, élus, partenaires sociaux, monde de l'entreprise, de la recherche, de la culture, de l'administration et des collectivités territoriales.

## **2. Caractère non partisan du Think tank IPODE**

Tout membre de gouvernement, ainsi que toute personne ayant des responsabilités exécutives dans un parti politique sénégalais ou dirigeant une institution de la république ne peut être membre d'une instance dirigeante du Think tank Ipode. Le Think tank s'interdit toute collaboration exclusive avec un parti politique.

## **3. Devoir de réserve du Think tank en période électorale**

3.1. Le Think tank s'engage à agir avec davantage d'exigence à l'égard du principe d'indépendance pendant les temps de campagnes électorales. Le Think tank prend toute disposition pour ne pas interférer de façon partisane dans les débats électoraux.

3.2. La participation d'un dirigeant du Think tank à une campagne électorale doit se faire strictement en dehors du cadre de son activité dans le Think tank, de façon à ne pas impliquer l'association dans cette campagne. Le cas échéant, le concerné doit en informer le Think tank, de façon à ce qu'il puisse s'assurer que les dispositions de l'article précédent sont bien respectées.

3.3. L'engagement personnel : Les participations et/ou contributions aux activités d'IPODE sont basées, pour chaque dirigeant ou collaborateur, sur des principes d'intégrité, de professionnalisme et d'intérêt du développement de l'association et de ses missions.

Les dirigeants et les collaborateurs d'IPODE reconnaissent que les informations portées à leur connaissance dans l'exercice de leur activité relatives au Think tank revêtent un caractère confidentiel et s'engagent à ne pas les divulguer à des tiers tant que ces informations n'ont pas fait l'objet d'une diffusion par le Think tank lui-même.

#### **4. Evaluation scientifique du Think tank IPODE**

Les projets, les analyses et les études du Think tank sont obligatoirement soumis à une évaluation par le comité scientifique et d'évaluation. Leurs auteurs s'engagent à ne pas faire circuler les documents sous tout type de support avant leur validation par le conseil scientifique et d'évaluation.

D'autres contributions peuvent être publiées par des individus *intuitu personae* ou groupe idéologique quelconque. Elles devront, le cas échéant, être toutes signées.

#### **5. Partenariats et mécénats**

IPODE a fait le choix d'un financement par contributions privées afin de conserver une liberté totale par rapport aux pouvoirs publics et d'un quelconque parti politique ou groupe d'intérêt. Les relations avec les bailleurs de l'activité du Think tank sont dictées par l'intérêt général.

S'agissant du mécénat et des partenariats, le Think tank souhaite voir énoncées un certain nombre de règles déontologiques qui guideront ces opérations.

Le Think tank conserve son entière liberté d'action, en fonction de critères définis par le seul Conseil d'administration du Think tank. Il reste libre du contenu de ses projets y compris de ceux soutenus financièrement, en totalité ou en partie, dans le cadre du mécénat ou des partenariats.

Le Think tank se réserve le droit de rompre à tout moment le contrat de mécénat ou de partenariat si celui-ci se révélait incompatible avec ses objectifs et ses missions.

Seul le service Mécénat/Partenariats au siège du Think tank est apte à formaliser une proposition de mécénat ou de partenariat.

Toute relation de mécénat ou de partenariat avec IPODE doit être régie par un accord dûment approuvé par les deux parties.

Les contrats de mécénat ou de partenariat ne prennent effet qu'après validation par le Bureau du Think tank avec signature du Président et avis du comité éthique.

#### **6. Partenariat avec la presse**

Dans un contexte de mondialisation de l'information, le Think tank s'est doté de moyens de communication internes et externes favorisant le dialogue social, la confiance et la transparence.

Les travaux du Think tank feront l'objet de publications régulières dans les organes de presse, après validation par son comité scientifique. Ils seront mis, gracieusement, à la disposition des citoyens.